

Trait d'Union

Blancs-
Coteaux

NUMÉRO 11 | JANVIER 2022

ACTUALITES

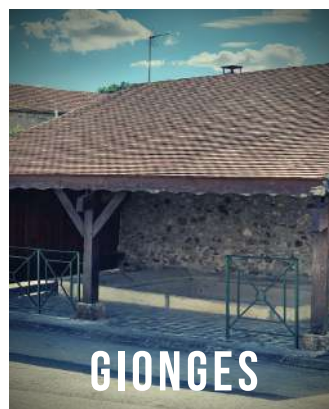
**DES COMMUNES
DELEGUEES**

MANNIFESTATIONS

VIE ASSOCIATIVE

ENSEIGNEMENT

ACTU DIVERSES



INFORMATION



La commune de BLANCS-COTEAUX se rapproche de ses habitants grâce à l'application gratuite PanneauPocket. Ce système simple et efficace prévient instantanément les citoyens par notification sur les smartphones et tablettes des alertes et des informations de votre commune.

A quoi sert PanneauPocket ?

Alertes météo, coupures réseaux, travaux sur la voirie, évènements et manifestations ... Que vous soyez chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, restez connectés à l'actualité de votre commune, des communes voisines et de vos lieux de vacances favoris.

Grâce à PanneauPocket, la mairie informe en temps réel la population des informations et des alertes qui la concerne.

Accessible à tous gratuitement, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autres données personnelles du citoyen. Quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket et mettre en favoris une ou plusieurs communes. Désormais, informations et alertes sont à portée de mains.

Blancs-
Coteaux



Blancs-
Coteaux

Sommaire

3 Le mot du Maire

7 Environnement, loi Labbé

10 Enseignement

12 Vie associative

15 Portrait de Monsieur RONDEAU Daniel

17 Ecoles de musique Blancs-Coteaux

19 Retour en images

22 Nature, plantation d'arbres

23 Commémorations dans les communes

24 Téléthon, banque alimentaire, solidarité

28 Informations diverses

EPERNAY
AGGLO CHAMPAGNE



Mairie De Blancs-Coteaux

Place de la Mairie - Vertus
51130 BLANCS-COTEAUX

☎ 03 26 52 12 97

🏠 03 26 58 67 68

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.
Bureaux fermés le dernier jeudi après-midi
de chaque mois.

**Horaires des passeports biométriques et
des cartes nationales d'identités :**

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00.
Bureaux fermés le dernier jeudi après-midi
de chaque mois.








INFORMATION


Numéros utiles



Mairie de Blancs-Coteaux
 Place de l'Hôtel de Ville
 51130 VERTUS BLANCS-COTEAUX
<https://www.blancs-coteaux.fr>

		U rgences médicales	112
		P ompiers	18
		S amu	15
		G endarmerie	17

VERTUS BLANCS COTEAUX	OGER BLANCS COTEAUX	VOIPREUX BLANCS COTEAUX	GIONGES BLANCS COTEAUX
Place de l'Hôtel de Ville 51130 BLANCS COTEAUX	Place de la mairie 51190 BLANCS COTEAUX	Place de la mairie 51130 BLANCS COTEAUX	Place de la mairie 51130 BLANCS COTEAUX
 03 26 52 12 97  03 26 58 67 68	 03 26 57 54 31  03 26 57 16 96	 03 26 52 63 44  03 26 58 63 44	 03 26 59 37 46  03 26 53 18 02
Mail : secretariat@blancs-coteaux.fr Site Internet : www.blancs-coteaux.fr	Mail : mairie.oger@blancs-coteaux.fr Site Internet : www.blancs-coteaux.fr	Mail : mairie.voipreux@blancs-coteaux.fr Site Internet : www.blancs-coteaux.fr	Mail : secretariat@blancs-coteaux.fr Site Internet : www.blancs-coteaux.fr
HORAIRES D'OUVERTURE : 9h00 – 12h30 / 14h00 – 18h00	HORAIRES D'OUVERTURE : Lundi 11h00 – 13h00 Jeudi 11h00 – 13h00	HORAIRES D'OUVERTURE : Lundi 18h00 – 19h00 Jeudi 18h00 – 19h00	HORAIRES D'OUVERTURE : Mardi 17h00 – 19h00 Jeudi 14h00 – 16h00
Fermer le dernier jeudi après-midi du mois			
PASSEPORTS BIOMETRIQUES 9h00 – 11h30 / 14h00 – 17h00			
			

FRANCE SERVICES	10 rue des Loriots VERTUS Tél. : 03 26 52 69 46 – fseac@epemay-agglo.fr
	OUVERTURE AU PUBLIC : Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h15 - 13h45 à 17h00
<i>Accueil sur rendez-vous jusqu'à nouvel ordre.</i>	



Recensement
de la population 2022

Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !

Encore plus simple par internet :

🔍 le-recensement-et-moi.fr

Le recensement démarre le 20 janvier.
Vous serez prévenu par votre mairie.

👤 Tous les cinq ans, l'INSEE confie à la ville le recensement de l'ensemble de sa population. La dernière campagne de recensement remontant à 2016, la suivante devait donc intervenir en 2021. Malheureusement, les conditions sanitaires n'étaient pas réunies pour réussir une collecte de qualité en janvier 2021. L'enquête sur le terrain, initialement prévue en 2021, a donc été décalée en 2022. Elle se tiendra du 20 janvier au 19 février prochain.

🇫🇷 La campagne 2022 a pour objectif de privilégier, quand c'est possible, le mode de réponse sans contact (par Internet après dépôt d'une fiche chez les habitants). Pour ce faire, la Ville prendra toutes les mesures sanitaires (masques, gel...) pour garantir la sécurité des agents recenseurs et des habitants.

📄 Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain ! Et encore plus simple par internet sur : le-recensement-et-moi.fr ■



GUIDE
DES SERVICES
ET ÉQUIPEMENTS
NUMÉRIQUES
D'EPERNAY
ET SON
AGGLOMÉRATION

EPERNAY
AGGLOMÉRATION

👤 Afin d'orienter les usagers vers les bonnes ressources, la Ville d'Épernay et l'Agglo lancent un "Guide des services et équipements numériques".

Objectif : informer les habitants de l'Agglo du panel de services et d'équipements numériques mis à leur disposition.

Le guide présente les informations pratiques de chaque structure ainsi que les différents services et ressources mis à disposition du public.

Il évoluera au fil du temps et sera remis à jour régulièrement en ligne sur les sites epernay.fr et epernay-agglo.fr. ■

Le mot du Maire



Madame, Monsieur,
Chers Amis.

A l'aube de cette nouvelle année, je vous présente mes **Meilleurs Vœux de Bonne et Heureuse Année 2022**. J'y associe l'ensemble du Conseil Municipal et nous vous souhaitons une très Bonne Année 2022 pour vous, votre famille et tous ceux qui vous sont proches. Que cette nouvelle année éloigne peines et difficultés afin de pouvoir vivre dans **la Paix et l'Harmonie**.

Que dire de l'année 2021 ? Pratiquement un copié-collé de 2020. De nouveau une année pas banale qui restera dans la mémoire de tous. Avec son lot de confinement, déconfinement et reconfinement, fermeture des salles de sports et réouverture selon des critères spécifiques aux différents sports pratiqués. Fermeture des écoles, réouverture partielle, par groupe, par niveau, en distanciel ou présentiel. Pas simple de s'y retrouver avec les documents de mise en application qui nous sont transmis le vendredi pour être applicable le lundi. Il en est de même pour les différents commerces, difficile pour eux de s'y retrouver dans les différentes normes.

Que retenir des réalisations de 2021. Beaucoup de retard dans les travaux, difficultés accrues pour trouver des maîtres d'œuvre et des entreprises, des délais considérablement allongés et des coûts en hausse

pour prendre en compte la raréfaction de certains matériaux. Mais quelques projets ont été menés à leur terme comme les travaux en collaboration avec le SIEM (Syndicat Intercommunal des Énergies de la Marne) sur l'ensemble de nos communes ou sont en cours comme le boulevard Eustache Deschamps (avec la partie qui revient à l'Agglomération) qui devrait être terminé dans le courant de 2022.

Mais aussi un retard considérable pour le dossier de la rue Cense Bizet. Entreprise de maîtrise d'œuvre touchée par la COVID, puis départ de plusieurs de leurs collaborateurs. Conséquence : la personne en charge du dossier s'est retrouvée seule pour gérer tant les pièces administratives que techniques d'où un retard important. Comble de malchance, l'entreprise que nous avons retenue s'est engagée, avant la signature du marché, à réaliser les travaux pour la fin de l'année 2021, sauf les enrobés, mais s'est finalement défaussée et ne commencera les travaux qu'en janvier.

2021 : une année importante concernant l'entretien général mais aussi en particulier des systèmes de chauffage des bâtiments ou logements communaux. Six logements et deux bâtiments. Pour Oger : la salle de répétition et la pharmacie, pour Vertus : l'église avec les contraintes liées à ce type de bâtiment, pour ne citer que les plus importants. A titre indicatif le budget pour l'église atteint les 100 000 euros (nous allons recevoir une subvention de 17 500 euros du Département, merci à notre Conseiller Départemental) mais rien de la part de l'État alors que l'église est classée monument historique. Depuis 11 ans nous

avons consacré près de 800 000 euros, pour cet édifice, pour les travaux de ravalement, le troisième clavier de l'orgue (financé à 100% par un don) et la chaufferie. Nous avons reçu seulement 320 000 euros de subvention en incluant le financement du clavier. Il reste encore trois tranches mais elles sont subordonnées à l'avis et au financement par les services de l'Architecture et du Patrimoine.

Parmi les points importants de 2021, il faut noter quelques réunions d'informations importantes avec votre participation. Une pour des questions d'actualité comme pour la fibre ou qui vont nous engager pour une dizaine d'années avec le PLU (Plan Local d'Urbanisme), le concept « Petite Ville de demain » ou « Petite cité de caractère ». De 60 à 110 personnes se sont déplacées pour débattre avec nos invités et les élus en fonction des thèmes abordés.

Quelques mots concernant le PLU et les possibilités de construire dans nos collectivités. L'État met en avant la sauvegarde de l'Agriculture et donc une pression importante pour bloquer toutes extensions visant à artificialiser les sols. La doctrine actuelle confirmée par les animateurs de la réunion publique, c'est le minimum d'extension, voir aucune extension, s'il reste de l'espace disponible dans la partie déjà urbanisée (les dents creuses) ou s'il existe un taux de vacance élevé d'appartements ou de maisons vides.

Ce dernier point pose également la question du maillage des entreprises artisanales dans nos territoires ruraux. Si pour certains métiers nous n'avons pas de difficulté,

pour d'autres cela devient compliqué de trouver des artisans. De même, pour l'accueil de ces artisans, nous manquons de locaux de surfaces moyennes disponibles alors qu'il existe des locaux vides dans la commune.

Pour 2022, nous avons le dossier très intéressant de **requalification de l'ancienne école** de OGER en un lieu de convivialité et de commerce. Un appel à candidature a été fait et un bureau d'études nous prépare le dossier qui doit s'inscrire dans le plan de relance. Mais nous devons faire avec des contraintes administratives fortes liées à la distribution du tabac, à la licence de vente d'alcool et la vente des jeux de la Française des Jeux mais également architecturales.

A VERTUS, la **Maison des associations et le foyer socio-culturel**. La commune s'est positionnée sur la reprise et la réutilisation de la maison de retraite de **l'Hôtel Dieu** en la requalifiant et en l'adaptant pour recevoir les associations, une bibliothèque - médiathèque et un espace de « co-working » ou espace de travail partagé. Le bureau d'études est choisi et une première ébauche sera présentée à la commission dès la rentrée.

Concernant la partie bibliothèque, si des personnes intéressées veulent s'investir avec nous sur ce dossier, c'est bien volontiers que nous travaillerons ensemble, il suffit de le faire savoir au secrétariat.

Nous sommes toujours en discussion avec l'organisme Plurial-Novilia pour une transformation du **site du Vieux Moulin** en appartements. Ils sont venus à plusieurs reprises en

2021 et le dossier devrait évoluer très favorablement cette année.

Il en est de même pour le **site de Saint-Charles** qui pourrait entrer dans la catégorie des friches industrielles urbaines. Des contacts avec la Région et l'État ont déjà eu lieu pour concrétiser ce projet mais nous sommes dans l'attente d'un rendez-vous avec l'Architecte des Bâtiments de France. Logiquement, ce dossier devrait évoluer favorablement dans la mesure où il entre dans le cadre des économies de foncier car nous sommes dans un secteur bâti.

Concernant la requalification de site industriel, celui de la **coopérative Vivescia** va se poser à moyen terme. La coopérative a fait savoir à ses adhérents que la distribution des produits phytosanitaires à pris fin au 31 décembre 2021. Quid des céréales ?

Terminer les travaux actuels comme le boulevard Eustache Deschamps et la rue Cense-Bizet, accompagner le SIEM pour les effacements de fils nus sur la deuxième partie du boulevard Eustache Deschamps et continuer par le boulevard Carnot, la rue de la Crolière à Gionges. L'Agglo prendra en compte l'eau et l'assainissement du boulevard Carnot. Avec l'entretien de nos bâtiments et nos voiries voilà, dans les grandes lignes, les travaux de notre collectivité pour 2022.

Actuellement des travaux sont en cours impasse de l'Arquebuse (rue du Dr Bonnet) par l'organisme « Nove-Habitat » de Châlons. Onze pavillons locatifs sont en construction pour une livraison en fin d'année. Construits selon les normes

actuelles, donc économes en énergie.

Que dire de nos associations ? Tout semblait vouloir repartir en septembre avec ici et là quelques manques dans les effectifs mais globalement satisfaisants. Et maintenant un point d'interrogation sur la suite de l'année sportive. Quid des rencontres sportives, des championnats et autres manifestations ? Quid de la convivialité ? du soutien par la collectivité ?

Plusieurs manifestations ont été annulées, en fin d'année, comme la foire de la Saint Martin, la bourse multi-collections et le repas du troisième âge ainsi que la traditionnelle cérémonie des vœux. Pour la bourse c'est à la demande des organisateurs, pour la foire c'est l'impossibilité de faire respecter les consignes sanitaires et pour le repas c'est au vu du désengagement des participants. Pour les vœux c'est la dernière directive préfectorale qui nous le déconseille. Mais rassurez-vous, ce n'est que partie remise pour cette année. Contrairement à ce qu'affirme une lettre anonyme, l'argent non dépensé ne servira pas aux élus pour faire une soirée privée.

Avant de conclure, permettez-moi de vous renouveler nos vœux les plus sincères pour cette Année 2022. Permettez-moi également d'y associer l'ensemble des personnels communaux.

Je vous remercie de votre attention et souhaite à chacun de bonnes fêtes de fin d'année.

Bonne et heureuse année

Le Conseil Municipal et son Maire

Pascal PERROT

STRUCTURE

On'connect

BLANCS-CÔTEAUX

Nous vous avons informé dans le dernier numéro du Trait d'Union du déploiement du télérelève des compteurs d'eau potable sur le territoire de la Communauté d'Agglomération, nous vous informons qu'il a été retenu d'établir la facturation définitive Eau 2021, pour chaque abonné, en novembre prochain.

Nicolas **COUESNON**
Directeur Régie

Rendez-vous sur www.toutsurmoneau.fr



ON'connect™

plus besoin de rendez-vous pour relever votre compteur

Une innovation qui vous facilite la vie !

- Être alerté** par sms ou par mail en cas de fuite pour plus de sécurité
- Ne plus être dérangé** par la relève des compteurs pour plus de tranquillité
- Être connecté** pour suivre en direct votre consommation d'eau
- Être facturé précisément** d'après vos consommations réelles pour plus de transparence.

Comment ça fonctionne ?

1. Un technicien réalise l'installation d'un compteur connecté
2. Le compteur transmet en temps réel votre consommation d'eau à un serveur informatique central sécurisé
3. Ces données sont disponibles quotidiennement dans votre compte en ligne sur www.toutsurmoneau.fr

Pas encore de compte en ligne ? Créez-le en quelques clics !

- ⇒ Connectez-vous sur www.toutsurmoneau.fr
- ⇒ Cliquez sur « mon compte en ligne »
- ⇒ Créez **immédiatement et simplement** votre compte en vous munissant de votre référence client
- ⇒ Accédez aux **services digitaux** proposés par SUEZ pour **gérer au plus juste votre budget eau**

Rappel

EPERNAY AGGLO BRAMPAGNE

HORAIRES DES DECHETERIES

CapZÉRO DÉCHET 2020

Magenta (rue de la Tête à l'Ane) - Pierry (avenue de New York) - Voivreux (rue de la Berle)

Du 1^{er} avril au 30 juin et du 1^{er} septembre au 31 octobre

PIERRY ET VOIVREUX :

- Lundi : FERMÉES
- Mardi : 14h-18h
- Mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 9h-12h et 14h-18h
- Dimanche : 9h-12h

MAGENTA :

- Lundi : FERMÉE
- Mardi : 14h-18h
- Mercredi : 9h-12h et 14h-18h
- Jeudi : FERMÉE
- Vendredi et samedi : 9h-12h et 14h-18h
- Dimanche : FERMÉE

Du 1^{er} juillet au 31 août

PIERRY ET VOIVREUX :

- Du lundi au dimanche : 8h-13h

MAGENTA :

- Lundi : 8h-13h
- Mardi : FERMÉE
- Mercredi : 8h-13h
- Jeudi : FERMÉE
- Vendredi et samedi : 8h-13h
- Dimanche : FERMÉE

Du 1^{er} novembre au 31 mars

PIERRY ET VOIVREUX :

- Lundi : FERMÉES
- Mardi : 14h-17h
- Mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 9h-12h et 14h-17h
- Dimanche : 9h-12h

MAGENTA :

- Lundi : FERMÉE
- Mardi : 14h-17h
- Mercredi : 9h-12h et 14h-17h
- Jeudi : FERMÉE
- Vendredi et samedi : 9h-12h et 14h-17h
- Dimanche : FERMÉE

Les 3 déchèteries du territoire sont fermées les jours fériés.

DÉCHETS ACCEPTÉS

BATTERIES	BOIS	BOUCHONS EN LIÈGE	CAPOTS MÉTALLIQUES	CARTONS
CARBONNES D'INDUSTRIE	DÉCHETS DOMESTIQUES DE MÉNAGES	DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES	GRAISS	HUILE DE Friture
HUILE DE VOITURE	LAMPES ET TUBES	ENCRE	PLASTIC ACQUA/BOISSONS	TEXTILES
TOUT VÉHICULE	VERRES			

ACCEPTÉS UNIQUEMENT À PIERRY ET VOIVREUX

ACCEPTÉS UNIQUEMENT À VOIVREUX

Le réemploi et la réparation doivent être privilégiés.

RAPPEL

Accès gratuit et exclusivement réservé aux résidents de l'Agglomération.

Accès interdit aux professionnels à Pierry et Magenta. Autorisé sous certaines conditions à Voivreux (sauf les samedis et dimanches)

+ D'INFOS

Service Gestion et Prévention des déchets : 03 26 58 47 15
infodechets@epernay-agglo.fr
www.epernay-agglo.fr

SERVICES

Le pôle France services Epernay Agglo Champagne




Pour la bonne réalisation de vos démarches administratives, n'oubliez pas de vous munir de vos codes et identifiants de connexion de vos espaces personnels.

LE PÔLE FRANCE SERVICES, UNE INTERFACE PERMANENTE ENTRE VOUS ET LES PARTENAIRES

Les partenaires de France services Epernay Agglo Champagne



LES MISSIONS PRINCIPALES



- l'accueil
- l'information
- l'orientation
- l'accompagnement pour l'utilisation des services en ligne et pour les démarches administratives.

LES DOMAINES D'INTERVENTION



- administrations et finances
- social et solidarité
- santé et handicap
- logement et énergie
- accès au droit
- retraite
- emploi
- famille
- transport
- vie locale



LE PÔLE FRANCE SERVICES EPERNAY AGGLO CHAMPAGNE



Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h.

Prise de rendez-vous obligatoire :
03 26 52 69 46
06 08 73 63 92
fseac@epernay-agglo.fr

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS
10, rue des Loriots - BP 15 - Vertus
51130 BLANCS-COTEAUX

LES PERMANENCES AU SEIN DE FRANCE SERVICES EPERNAY AGGLO CHAMPAGNE

Assistante sociale	Tous les lundis	13h45 - 17h sur RV au 03 26 55 65 33
Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles	Le 3 ^e mardi de chaque mois	9h30 - 12h sur RV au 03 26 52 69 46 ou 03 26 65 05 00
Logement / RSA	Le 1 ^{er} et 4 ^e mardi de chaque mois	14h - 17h sur RV au 03 26 55 65 33
Atelier - Action Pôle Emploi	Le 2 ^e mardi de chaque mois	Après-midi
Actions de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat	Un mercredi par mois	8h30 - 12h 14h - 17h
Défenseur des droits	Un jeudi sur deux	8h30 - 12h
Mission Locale	Le 2 ^e et 4 ^e jeudi de chaque mois	14h - 17h sur RV au 03 26 55 73 00
Centre d'Accueil et de Soins des Toxicomanes	Tous les vendredis	9h - 12h
Ordre des avocats du Barreau de Châlons-en-Champagne	Le 4 ^e vendredi de chaque mois	14h - 16h sur RV





VERS UNE EXTENSION DE LA LOI LABBÉ

Si elle est désormais bien connue de tous, la loi Labbé a récemment connu une extension à travers l'arrêté du 15 Janvier 2021. Celui-ci vise à étendre les Interdictions d'utilisation des produits phytosanitaires à de nombreux espaces, qu'ils soient publics ou privés.



Ce qui reste

L'interdiction pour les personnes publiques d'utiliser ou de faire utiliser des produits phytosanitaires dans les espaces verts, les voiries, les forêts et les chemins de promenade ouverts ou accessibles au public.

Ce qui évolue

A compter du 1^{er} juillet 2022, l'interdiction va concerner, en plus des espaces précédemment cités, de nombreux autres comme : les propriétés privées, l'hôtellerie, les cimetières, les jardins familiaux, les zones commerciales, les lieux de travail, les établissements scolaires et de santé...

Cette interdiction concerne également les terrains sportifs, à l'exception des terrains de grands jeux, les pistes d'hippodromes et les terrains de tennis sur gazon, dont l'accès est réglementé, maîtrisé et réservé aux utilisateurs, ainsi que les golfs et practices de golfs, pour lesquels l'échéance est repoussée au 1^{er} janvier 2025, si aucune solution technique alternative ne permet d'obtenir la qualité requise dans le cadre des compétitions officielles.

En images

- Espaces initialement concernés par la loi Labbé :



Parcs, espaces verts, jardins



Lieux de promenade



Forêts



Voiries

- Espaces visés par l'arrêté du 15 janvier 2021



Habitations et leurs extérieurs



Hôtels, campings, auberges



Cimetières (tous)



Jardins familiaux



Etablissements de santé, médico-sociaux EPHAD



Parcs d'attraction



Lieux de travail et zones de commerce



Etablissements scolaires



Terrains de sport



Aérodromes

Et si on parlait PBI ?

La PBI, ou Protection Biologique Intégrée résulte de la combinaison de toutes les méthodes de protection des végétaux, afin de limiter au maximum le recours aux pesticides. La protection biologique intégrée résulte donc de la combinaison de la lutte biologique (utilisation d'organismes vivants ou de leurs produits pour prévenir ou réduire les dégâts causés par les ravageurs) et de la protection intégrée (système de lutte contre des organismes nuisibles qui utilise un ensemble de méthodes culturales, la lutte biologique, la lutte chimique... et satisfaisant à des exigences à la fois économiques, écologiques et toxicologiques).

La PBI est donc une démarche de protection combinant toutes les techniques disponibles issues de méthodes de contrôle, si possible biologique. Elle séduit de plus en plus de collectivités et s'inscrit parfaitement dans les démarches de gestion différenciée des espaces publics en permettant de limiter le développement des organismes indésirables tout en réduisant les risques pour la santé humaine et l'environnement. Afin de maintenir un équilibre entre les ravageurs et les auxiliaires présents, il est nécessaire d'appliquer ces quelques principes de base :

1. Identifier le ravageur et son stade de développement

Il est primordial d'être en capacité d'identifier un ravageur, et ce à ses différents stades de développement. En effet, selon les espèces, les dégâts peuvent être provoqués par les larves ou les adultes et les stratégies de gestion peuvent différer.

2. Identifier la pression de celui-ci



Larve de coccinelle

Même si un ravageur est identifié, il est possible que le nombre d'individus présents ne dépasse pas le seuil de nuisibilité (seuil au-delà duquel les dégâts deviennent inacceptables, pour des raisons économiques, esthétiques ou encore sécuritaires). Il est important de noter la présence d'auxiliaires sur le site afin d'avoir une estimation du potentiel de régulation des populations.

ATTENTION : certains auxiliaires peuvent parfois être confondus avec des ravageurs selon leur stade de développement...c'est souvent le cas de la coccinelle dont la larve ne ressemble pas à la forme adulte.

3. Mettre en place une stratégie de lutte biologique et mécanique

Il existe différentes stratégies de lutte, plus ou moins adaptées contre les organismes indésirables présents. Cela peut aller du piégeage par phéromones (pour les insectes adultes afin d'éviter la reproduction), à l'utilisation d'auxiliaires (prédateurs et parasitoïdes), aux interventions mécaniques (échenillage manuel, au jet d'eau...). Chaque stratégie sera à adapter selon les organismes présents, d'où l'importance de bien identifier ceux-ci en amont.

4. Utiliser les traitements chimiques en dernier recours

La PBI a pour objectif de limiter au maximum le recours aux produits phytosanitaires. Si celui-ci est malgré tout inévitable, il est nécessaire de porter une attention particulière à la réalisation de celui-ci afin de réduire les risques pour la santé des opérateurs, du public mais aussi pour l'environnement. Choisir dans la mesure du possible des produits de biocontrôle et les plus spécifiques possibles.

5. Eviter que le problème se propage ailleurs en mettant en place des techniques préventives

Placer les végétaux dans des conditions de développement optimales dès la conception des espaces permet de limiter les risques de propagation de maladies et ravageurs. Cela se réfléchit en amont afin de choisir des espèces adaptées au climat local, à l'exposition des espaces, au sol...Varier les espèces permet aussi de créer certaines associations bénéfiques. En effet, certains végétaux vont avoir des propriétés répulsives contre les ravageurs d'autres. Afin de limiter le risque de propagation des maladies, bien nettoyer ses outils de taille et les désinfecter est une étape incontournable.



Ce document a été réalisé grâce au soutien de la Région Grand Est et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse



Site de Reims
2, esplanade Roland Garros
51100 REIMS
Tél. : 03 28 77 38 70
Email : contact@fredon-grandest.fr

Site de Malzéville
Domaine de Pixérécourt
54220 MALZEVILLE
Tél. : 03 83 33 88 70

Site de Sélestat
8, route de Bergheim
67600 SELESTAT
Tél. : 03 88 82 18 07

Formation des Aidants



Venez participer à une formation qui vous est destinée



Une formation : dans quel but ?

La Formation des Aidants est un dispositif proposant plusieurs **modules de formation à destination des proches aidants**. La formation a pour objectifs de se questionner et d'analyser les situations vécues dans la relation au proche malade, en situation de handicap ou de dépendance afin de trouver les réponses adéquates à ses situations. L'objectif est aussi de mieux connaître et mobiliser les ressources existantes près de chez soi.

Les détails par module :

1

Module 1 : Quand la maladie, le handicap s'imisce dans la relation au proche

Le module 1 propose d'interroger la manière dont chacun se représente la maladie ou le handicap et ses effets sur les capacités et le comportement de son proche. Il s'agit également de réfléchir sur la manière dont on s'investit dans la relation d'aide. Il sera proposé des repères et d'approfondir ses connaissances sur différents concepts (autonomie, dépendance, handicap, maladie).

2

Module 2 : Être aidant : une posture, des besoins, des attentes et des limites

Le module 2 a pour objectifs de permettre à chacun d'identifier ses représentations de la relation d'aide et en interroger la nature et ses limites. Chacun pourra ainsi questionner sa propre santé, son ressenti et reconnaître ses besoins et les limites qu'il souhaite établir dans son rôle d'aidant.

3

Module 3 : La relation au quotidien avec son proche

Le module 3 propose à chacun d'identifier les changements intervenus dans la relation quotidienne avec son proche, de réfléchir à la place et au rôle que l'on occupe auprès de lui tous les jours. Le formateur proposera d'identifier des pistes pour se repositionner en tant que frère, épouse, enfant, ami au quotidien.

4

Module 4 : Trouver sa place avec les professionnels

Le module 4 invite les aidants à identifier quelles peuvent être les difficultés rencontrées dans les relations avec les professionnels. Ceci pour être dans une relation équilibrée avec ces derniers et son proche afin que chacun puisse avoir une vision claire de son rôle et de sa place.

6

Module 6 : Comment concilier sa vie d'aidant avec sa vie personnelle et sociale ?

Ce dernier module permet d'interroger sa vie personnelle – sociale, familiale, professionnelle – et la manière dont elle est impactée par son rôle d'aidant. Il s'agit également de connaître les dispositifs pouvant faciliter la conciliation entre vie d'aidant et vie personnelle pour définir les stratégies que chacun peut et souhaite mettre en œuvre pour soi-même.

5

Module 5 : Comment s'y prendre avec son proche pour les gestes de la vie quotidienne ?

Il s'agit, à travers de ce module 5, d'identifier les gestes de la vie quotidienne qui posent problème et de repérer les aides humaines et techniques existantes pour relever ces difficultés. Ainsi, chacun pourra trouver ses propres solutions pour faciliter la réalisation de certains gestes.

Ce programme de formation est élaboré par l'Association Française des aidants :

Depuis sa création en 2003, l'**Association Française des Aidants** écoute et porte la parole des aidants. Face à une prise en compte de leur situation encore insuffisante, voire négative ou parfois même condescendante, elle milite pour que les aidants soient pris en considération dans leur juste rôle et leur juste place.

Et concrètement ?

L'association Entour'Age et l'Association Française des aidants vous proposent un programme de formation de 18 heures séquencé en 6 modules de 3 heures chacun.

Les deux premiers modules constituent le socle (obligatoire) et seront suivis par les quatre autres modules complémentaires (optionnels). Cependant, la formation a été construite comme un parcours d'accompagnement et nous vous invitons, si vous le pouvez, à suivre l'ensemble des six modules.

La formation est gratuite mais le nombre de place est limité. Nous vous invitons à vous y inscrire le plus rapidement possible.

Pour obtenir des informations supplémentaires ou vous inscrire : **Contact : Association Entour'Age**
03 26 54 82 15
secretariat@entourage-bien-vieillir.fr

La MFR de Vertus compte cette année 131 apprenants en alternance, de la 4e au Baccalauréat Professionnel.

La rentrée scolaire a débuté le 30 août pour les élèves de CAPa Service aux personnes et vente en espace rural suivi des 2nd Services aux personnes et aux territoires et de la classe de troisième Orientation.

Après un accueil de chacun par l'équipe pédagogique, la responsable de classe des élèves de CAPa 1, Estelle Étienne, ainsi que la Directrice de la MFR de Vertus ont pris le temps de mettre l'accent sur des points bien précis concernant le déroulement de l'année et le but qui les unis, « la réussite de chacun est notre priorité » insiste Cécile BAILLOT-OUY (directrice).

Des temps forts rythmeront l'année pour permettre aux jeunes d'aborder les points essentiels de leur programme sous un autre angle. La pédagogie du projet est très prégnante au sein de l'établissement, ainsi les élèves vivent des expériences, des rencontres leur permettant de grandir et d'enrichir leurs compétences.

Cette année, un projet « citoyen du monde » sera mené avec les CAPa, les secondes créeront un spectacle en partenariat avec le CAST d'Épernay, les quatrièmes participeront à un projet « collège en scène » du département et les terminales effectueront un stage Erasmus dans un pays européen.

Une année qui s'annonce riche en activités pédagogiques.



En cette rentrée, une nouvelle formation en apprentissage s'est mise en place, le CAP AEPE « Accompagnant Éducatif Petite Enfance ».

La MFR travaille sans relâche avec des structures du territoire tels que les micro-crèches, les associations d'aide à domicile, ... en mettant en place des formations sur mesure pour les professionnels dans le domaine de la sécurité, des services, de l'accompagnement et de la communication.

Cette année, les élèves ont été accueilli dans des locaux qui ont été embellis durant l'été. L'équipe vie résidentielle s'est attelée à la réfection des peintures pour le bien-être de tous. De plus, nous comptons un nouveau formateur en sciences, une nouvelle AVS et une apprentie chargée de la communication pour accompagner au mieux les jeunes et promouvoir la MFR.

L'ensemble de l'équipe de la Maison Familiale Rurale est heureuse de revoir ses élèves et souhaite une très bonne rentrée à chacun.



Les élèves de seconde de la MFR de Vertus ont participé à une opération de nettoyage des déchets des rues de Vertus.



A l'école Saint-Joseph

Dring !!! Début septembre, sonne l'heure de la rentrée... sans cartables le premier jour. C'est chouette de retrouver les copains, nos maitresses et de nouvelles têtes.

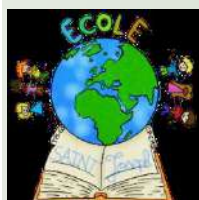
Mais très vite, les journées de travail s'enchainent. Entre maths et français pour les **grands** avec déjà de fameuses dictées, les **CP**s'attaquent quant à eux, à la lecture. Ce n'est pas facile tous les jours ! Les **petits** de maternelle découvrent l'école avec quelques pleurs mais surtout pleins de joie et d'énergie. Les grands de maternelle se lancent à fond dans les **OCTOFUNS**. Mais qu'est-ce que c'est ? Mystère ...



Nos maitresses ont pleins d'idées en tête pour nous sortir de notre routine. On se demande bien où est-ce qu'elles vont les chercher !

On se défie dans des **activités sportives**, on joue du sécateur pendant les **vendanges**. On sillonne même certaines rues de Vertus pour ramasser les **déchets**. Ensuite, on se prend pour des chefs cuisiniers lors de la **semaine du goût**. On pédale et on danse pour le **Téléthon**. Enfin, on bricole pour égayer les **fêtes de fin d'année** et la venue de **Saint-Nicolas**. Bref, nous on adore et on en redemande ...

Nous avons aussi la chance d'enrichir notre **découverte de la Foi** autour des **échanges** avec l'Abbé de Mianville sur la **Toussaint** et l'**Avent** et des différentes **célébrations**.



Ecole privée Saint-Joseph Maternelle et Primaire

4 Rue des Falloises

51130 Blancs-Côteaux

Renseignements par mail au direction@colesaintjosephvertus.fr

ou par téléphone au 0326522175

VIE ASSOCIATIVE

“Club des Loisirs” d’Oger

Après plusieurs mois de confinement, le club des loisirs a enfin rouvert ses portes le 10 juin aux adhérentes et adhérents impatients de reprendre la belote, le tarot et autres jeux de société.

Le président avait pris le soin d’espacer les tables et de disposer du gel à l’entrée de la salle.

Mais toutes les personnes étant vaccinées, celles-ci avaient moins d’appréhensions pour revenir.

De nouvelles joueuses et joueurs ont appréciés l’ambiance qui règne dans notre club.

A 16 H 00, comme à l’accoutumée, c’était la pause goûter. Et c’est Denise qui l’offrait pour son anniversaire.

Les 18 personnes présentes se sont régalingées de brioches, chocolats et jus de fruits, avant de reprendre les cartes et pions.

A 18 H 00, chacun reprenait la direction de sa maison en se donnant rendez-vous le jeudi suivant et en étant content d’avoir retrouvé un peu de la vie avant covid.

Pour rejoindre le club ou pour tous renseignements, vous pouvez contacter le président J.M. LEFEVRE

Tel : 06.31.03.39.37.

Le club organise des repas, des sorties, des concours de belote dans le courant de l’année, et le marché de Noël le deuxième dimanche de décembre.

Tous les jeudis, après-midi jeux.

Il n’y a pas d’obligation de venir tous les jeudis ; on peut aussi ne participer qu’aux repas et sorties. ■



La date avait été réservée mais on attendait le feu vert pour l’organiser. C’est donc avec plaisir que les 15 membres du club qui s’étaient inscrits ont pris place dans les voitures ce mercredi 16 juin direction Chalons en Champagne pour une journée de détente.

La matinée débuta par une balade en barque avec le passage d’une écluse.

Un paysage rafraichissant, reposant avec la vue de canards, cygnes et héron et arbres centenaires.

Un guide très sympathique qui nous emmena jusqu’au jard (débarcadère) où nous avons pu rejoindre notre restaurant.

L’après-midi, c’était plutôt une visite qui rappela aux anciens la vie de leur jeunesse puisque nous sommes allés visiter le musée de la BERTAUGE à Somme- Vesle. Là encore, une belle visite et un accueil sympathique par des personnes bénévoles qui entretiennent et restaurent du matériel qu’il récupère ici et là.

On a eu droit à la visite de leur atelier où plusieurs tracteurs attendent de rentrer au musée.

Ensuite, retour dans la salle du club. Là, un buffet froid attendait tous les membres (même ceux qui n’avait pas fait la sortie) pour terminer cette bonne journée ensemble avant de se séparer.

Maintenant, le président et son équipe doivent penser au barbecue qui aura lieu le 1 juillet. ■

Martine LERICHE

Le secrétaire

VIE ASSOCIATIVE

Association "Ensemble" à Oger

Groupe Cuisine

L'an dernier, avec le covid, il n'y a pas eu de sortie pour les cuisinières.

Elles se sont rattrapées cette année puisque ce n'est pas une journée, ni deux mais bien 3 jours de découvertes qu'elles ont effectuées dans le Calvados.



Il y a eu des visites architecturales comme la basilique de Lisieux ou l'abbaye aux dames de Caen mais aussi des visites gastronomiques (cuisine oblige).

La fabrication du cidre n'a plus de secret pour le groupe. De belles explications par des personnes passionnées par leur métier et une dégustation des différents produits ; le tout dans une magnifique propriété.

Après le cidre, le fromage. Une personne très agréable nous a accueillis à Camembert pour nous expliquer la fabrication du fromage du même nom. Dernière fromagerie artisanale dans ce village. La visite s'est finie par une dégustation des 4 spécialités de la maison. Camembert, livarot, pont l'évêque et neuf châtel.

Et comme il faut bien aussi prendre du plaisir, nous nous sommes initiés au tir à l'arc. Une vraie partie de plaisir pour tous. Certains et certaines ont même été surpris d'être aussi à l'aise avec cette arme.

C'est avec de bons souvenirs que les 13 personnes du groupe cuisine sont rentrés à Oger mercredi soir. ■

Martine **LERICHE**
Le secrétaire



C'est avec une grande tristesse que nous avons dit Adieu à Christine jeudi 1 juillet.

En effet, Christine Henry fut la première présidente de l'association lors de sa création en 1996. Elle y exerça ses fonctions pendant un peu plus de 10 ans avant de passer le relais à Yann Gromaire (photo).

Elle avait aussi la responsabilité des groupes voyages, manifestations et danses.

Les voyages et manifestations se sont peu à peu estompés pour ne laisser place qu'à la danse. Et ses dernières années, Christine s'était prise de passion pour la country.

Tous les lundis soirs, elle venait retrouver son petit groupe de danseuses. C'était dans la bonne humeur que toutes se laissaient diriger par leur « cheffe ».

C'était aussi avec plaisir que le groupe venait animer l'assemblée générale de l'association ensemble ou le marché de Noël organisé par le club des loisirs mais qui fut aussi pendant quelques années organisées par Christine.

Merci Christine pour avoir tant fait pour cette association.

Repose en paix. Nous adressons toutes nos condoléances à tes proches. ■

Association
E.N.S.E.M.B.L.E.

OGER - BLANCS-CÔTEAUX

Pour le club des loisirs, le 2 septembre, c'était aussi la rentrée.

En effet, le barbecue prévu en juillet n'avait pas pu avoir lieu et avait donc été reporté au 2 septembre.

Et c'est par une belle journée ensoleillée que 24 personnes du club des loisirs se sont retrouvées non pas à la Tuilerie comme prévu en juillet mais au milieu des champs, toujours à Oger. Chislaine et Jean Marie, tous deux adhérents au club, se sont proposés pour mettre à disposition du club une parcelle avec des tonnelles pour nous protéger du soleil. Nous les remercions pour leur générosité.

Tout était là pour passer une bonne journée.

Le repas préparé par les membres du bureau, avec Yannick au barbecue.

Une fois la petite vaisselle faite, les joueurs de belote, crapette et autres jeux de cartes se sont retrouvés autour des tables, pendant que d'autres, discutaient ou racontaient des blagues.

Une bonne ambiance toute la journée puisque celle-ci s'est terminée avec le repas du soir pour finir 'les restes' du midi.

Tout le monde est reparti en se promettant de recommencer l'an prochain



**OGER
BLANCS-CÔTEAUX**

Un concours de belote est prévu le 13 novembre à la salle des fêtes d'OGER organisé par le club des loisirs.

Inscriptions à 13 H 30 ; Lots à tous les participants.

Pass sanitaire obligatoire et gestes barrière en vigueur.

Le club des loisirs organise son traditionnel MARCHE DE NOEL le DIMANCHE 12 DECEMBRE à la Coopérative les Coteaux de Champagne rue du Fort à Oger.

**Stands de gastronomie avec des producteurs et stands d'artisans*

**Restauration sur place*

**Animations*

**Promenades en calèche.*

Réservation au 03.26.57.97.73

Pass sanitaire obligatoire et gestes barrière en vigueur.

SOCIÉTÉ

Portrait, Daniel RONDEAU

Notre Immortel

Vous avez été reçu solennellement à l'Académie française au début du mois de novembre, après que votre épée vous ait été remise au Ministère des Affaires étrangères en présence du ministre Jean Yves le Drian. Que représente pour vous cette entrée à l'Académie française ?

L'Académie française la plus ancienne institution française, reste aujourd'hui un pôle magnétique pour tous ceux qui aiment notre littérature et notre histoire. Les écrivains français travaillent à la chaîne, et depuis 1635, c'est à l'Académie qu'ils se passent le relais de la langue et du style. Je n'ai jamais séparé l'amour des livres, qui m'habite depuis l'enfance, de celui de mon pays. C'est un honneur pour moi de retrouver sous la Coupole à la fois des écrivains que j'aime et ceux qui m'accompagnent depuis toujours, je pense à Chateaubriand, à Victor Hugo, à Paul Morand et à beaucoup d'autres.

J'ai toujours eu beaucoup d'amis à l'Académie, Georges Duby, le grand historien du Moyen Age, Jean François Deniau, qui s'est engagé pour la cause du Liban libre, le Cardinal Lustiger, dont j'étais très proche ou encore Jean Denis Bredin, historien de l'Affaire Dreyfus, et l'un des princes du barreau de Paris, qui nous a quittés, hélas, il y a quelques semaines. J'ai été accueilli par Daniele Sallenave sous la Coupole et c'est Marc Lambron qui m'a remis mon épée au Quai d'Orsay. Deux amis. Tout cela pour vous dire que je ne me sens pas dépaysé, mais au contraire en terrain connu et amical, car nous partageons tous le même idéal.

- Quel est votre rôle ? Avez-vous déjà commencé à travailler ?

J'ai été intégré il y a plus d'un an déjà, donc bien avant ma réception officielle, par une procédure un peu exceptionnelle. Et l'Académie, sous la direction d'Hélène Carrère d'Encausse, a maintenu le cap pendant les premiers pics de la pandémie. Les Académiciens, j'en reviens à notre idéal, sont chargés de veiller sur notre langue - patrie et sur l'alliance des mots avec la liberté. La langue évolue, bien sûr, mais l'on peut constater aussi qu'elle subit de fréquentes attaques. Pour ne parler que des dernières offensives, regardez comment l'écriture inclusive ou l'emploi du pronom indéfini "iel" peuvent agir comme des poisons rapides susceptibles de déconstruire la langue et de nous diviser. Il ne faut pas oublier que la langue est un paysage, et la défendre est une injonction écologique, et que certaines perversions actuelles ("iel") visent à instituer dans les mots une sorte de séparatisme (une langue adaptée à chaque communauté) alors que la langue est notre trésor commun, comme notre histoire, et que la langue et l'histoire doivent nous rassembler, pas nous séparer, surtout par les temps qui courent. Les Académiciens doivent veiller au grain.



L'Académie entretient aussi un système de prix très important pour encourager, soutenir et récompenser la création littéraire ou historique. J'avais moi-même bénéficié de ce soutien, à deux reprises, il y a quelques années.

- *Vous habitez sur le territoire de notre commune. Etes-vous attaché à vos racines ?*

Après la guerre, mes parents étaient instituteurs au Mesnil sur Oger, où je suis né. Mon grand-père, Georges Collin, était un modeste vigneron à Congy. J'ai d'ailleurs fait graver sur mon épée la grappe de raisin qui illustre les étiquettes de ses bouteilles. Pour écrire et pour accueillir ma famille, je me suis trouvé un camp de base à égale distance du Mesnil et de Congy où reposent mes parents. Je vis là avec ma femme depuis plus de vingt ans. C'est mon pays, ma source, j'en aime les vignes et les bois, en été comme en hiver, et j'y tiens, j'ai écrit plusieurs livres, notamment *Les Vignes de Berlin*, où je célèbre les paysages et les hommes de ma Champagne. La Champagne était d'ailleurs très présente sous la Coupole pour ma réception. Beaucoup de vignerons, petits et grands, qui m'ont accompagné dans cette aventure étaient présents. Il y avait aussi des fidèles de notre Saint Vincent de Toulon la Montagne, comme l'archevêque de Mossoul, des élus du département, mais aussi des écrivains (le Prix Nobel Mario Vargas Llosa) ; des ambassadeurs, des boxeurs, et Laetitia Hallyday, venue spécialement de Los Angeles. Bien sûr, ma réception s'est terminée et a été fêtée au champagne. ■

Propos recueillis par Patrice POPULUS



MUSIQUE

L'école de musique "Blancs-coteaux" - l'harmonie "les Chardonnays"

Durant cette longue période liée aux restrictions de rassemblements, tous ces moments de convivialité habituels, traditionnels ont beaucoup manqué et comme bon nombre d'associations, nos inquiétudes, nos interrogations étaient pleinement partagées pour notre devenir, en particulier :

La préservation de l'emploi de nos professeurs et directeur, le maintien du contact avec les familles, avec les musiciens pour faciliter le redémarrage de nos activités en toute sécurité.

En somme il était aussi important d'envisager l'avenir de notre école.

Si nous avons opté pour le chômage partiel pour nos professeurs, au lieu de l'enseignement par Visio, l'option était prise de travailler à distance, entre présidente, directeur, trésorier, passant des heures au téléphone pour assurer les démarches administratives sans fin, se remettre sans cesse au courant des directives, écrire des protocoles, suivre notre budget

Quelle fut notre satisfaction de retrouver tous nos jeunes musiciens, nos professeurs à chaque reprise des cours, dans un environnement sanitaire sécurisé ; un grand merci aux familles, aux musiciens, aux professeurs, de nous avoir suivis et de nous avoir fait confiance dans la gestion de cette période.

Mais nous étions à moitié rassuré ; il nous manquait le retour de nos musiciens adultes aussi bien en cours, qu'en répétition avec les contraintes à adapter, mais également leur présence lors des traditionnelles manifestations. Quelle a fait du bien la cérémonie du 14 juillet, l'harmonie en grand nombre de musiciens était de retour ... Quel réel plaisir, lors de la rentrée de Septembre de reprendre tous ensemble, le chemin du deuxième étage et tous se remettre au travail des partitions.

Une partie de nos inquiétudes s'était estompée ; les réinscriptions de septembre, les nouvelles inscriptions lors des Portes Ouvertes, venaient nous reconforter sur le devenir de notre école et l'emploi de nos professeurs

A ce jour l'école accueille 110 membres comprenant : les 45 musiciens actifs au sein de l'orchestre d'harmonie et l'orchestre junior. Quant à elle, l'école de musique accueille, au 1er Octobre 2021, 56 élèves, 9 professeurs se répartissent dans les classes d'éveil et d'initiation musicale (4 et 5 ans), la formation

musicale (élèves et adultes,) les classes d'instruments regroupent les classes de trompettes - trombones - saxophones, les clarinettes, le piano, la guitare base, la guitare électrique, les percussions, les ensembles de cuivres et de saxophones, l'ensemble rock.

Restait à envisager l'avenir de notre école.....



Un travail titanesque attendait Vincent pour la mise en place du projet ORCHESTRE à l'école et Mme FAUCON directrice de l'école primaire de Bergères, pour la mise en place à la rentrée de Septembre. Le temps libéré par le confinement a permis la réalisation des dossiers malgré leur complexité, les démarches administratives, mais également l'organisation de la disponibilité des professeurs ; la remise sans cesse à jour des montages financiers. Des rencontres nécessaires attendaient notre directeur en partenariat avec Mme FAUCON, maître d'œuvre du projet, les représentants de l'Éducation Nationale et les élus locaux.

La participation financière des collectivités locales : Blancs-Coteaux, Bergères les Vertus - la Communauté d'Agglomération d'Épernay, le Département de la Marne et la région Grand Est, les sponsors locaux et surtout l'Association "orchestres à l'école" ont permis la mise en place de ce superbe projet de la pratique musicale sans aucune participation financière des familles des enfants concernés. La remise officielle des instruments a eu lieu le jeudi 18 Novembre 2021. Remise effectuée par Yves Duteil, parrain de l'orchestre à l'école de Bergères. Suite à ce superbe

moment, des projets concrets avec Yves Duteil et avec les enfants sont envisagés.

Depuis la rentrée de Septembre, chaque semaine, l'ensemble des enfants CE2 CM1 CM2 de Bergères reçoivent une pratique musicale de 2 heures par semaine en pratique instrumentale par pupitre et en orchestre, tandis que les élèves de CP CE1 reçoivent une formation musicale.

La Sainte Cécile a été l'occasion de se retrouver entre musiciens et amis pour célébrer la sainte patronne et honorer les musiciens récipiendaires de cette promotion 2021 :

Justine Doublet a reçu son écusson et le diplôme d'honneur pour 5 ans.

Émilie Boutillier a reçu la médaille de bronze pour ses 10 ans

Une médaille d'or a été décernée pour 25 ans à Amélie Mathieu-Leherle. et Christabel Ray.

Mickael Courtonne et Fabrice Ray, ont reçu la médaille d'argent et le diplôme de la Confédération Musicale de France pour 30 ans

Mme MAHAUT Christiane, adjointe à la culture pendant 20 ans, a été également remerciée et chaleureusement applaudie pour sa collaboration auprès de l'école de musique et l'orchestre d'harmonie. Un livre dédié par les musiciens retraçant tous les projets dans lesquels elle s'est impliquée, lui a été offert. ■



FESTIVITÉS

Retour en images sur quelques moments des fêtes de fin d'année



VOIPREUX

Suite à l'annulation du repas de nos aînés, les colis ont été distribués la semaine du 13 décembre.

Par ailleurs, ci-contre quelques photos du passage du père Noël sur la commune.

En effet, celui-ci est venu dans le village de Voipreux BLANCS-COTEAUX le samedi 19 Décembre pour gâter les enfants de cadeaux, chocolats et bonbons. ■

Anita CHAUMONT

GIONGES

De magnifiques colis gourmands ont été offerts par la commune déléguée de Gionges BLANCS-COTEAUX à ses aînés : 10 personnes seules et 7 couples.

Malgré la situation sanitaire, la féerie des fêtes de fin d'année continue à nous animer, ainsi que le plaisir d'offrir et de partager.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous. ■

Patrice POPULUS



FESTIVITÉS

Retour en images sur les moments importants de l'année

A OGER BLANCS-COTEAUX

Le rassemblement a eu lieu autour du monument aux morts où une dépose de gerbe a été faite par les enfants.

La musique a accompagné le public et nous avons pu assister à la remise de plusieurs médailles : (de gauche à droite ci-dessous) Mr Charles MOUSSY (20 ans), Mr Yohan RAVIER (20 ans) et Mr Dominique NARES (30 ans).



A l'occasion de la fête de la Sainte Barbe, Monsieur Grégory DESCOTES s'est vu décoré de l'insigne de chef de corps échelon or pour 10 années de commandement de l'unité des sapeurs-pompiers communaux d'Oger, distinction remise par le Colonel Pierre MASSON, directeur départemental du SDIS, le samedi 18 décembre 2021 à la salle des fêtes.



SUITE

Journée nationale des sapeurs-pompiers



Monsieur Pierre N'GAHANE Préfet de la Marne, Monsieur Pascal DESAUTELS Président du conseil d'administration du SDIS de la Marne, le Colonel hors classe Pierre MASSON Directeur départemental des services d'incendie et de secours Chef du corps départemental de sapeurs-pompiers, le Lieutenant-colonel Stéphane ESLINGER Président de l'Union Départementale des sapeurs-pompiers de la Marne, Monsieur Christian BRUYEN Président du conseil départemental de la Marne et Monsieur Pascal PERROT, maire de Blancs-Coteaux ont assisté le samedi 2 octobre 2021 au centre de secours de Vertus à la journée nationale des sapeurs-pompiers. ■

Repas des aînés à Oger Blancs-coteaux

Cette année, la municipalité a pu offrir aux aînés d'Oger Blancs-Coteaux le traditionnel repas. Ce fut l'occasion pour les 65 ans et plus de se retrouver autour d'un repas spectacle, très apprécié de tous.

Au cours de l'après-midi, Monsieur Pascal DESAUTELS a remis l'écharpe à Mme Claudette GONZALES en remerciement de son mandat d'adjointe. ■



ENGAGEMENT

Collège Eustache DESCHAMPS : plantation d'arbres le 25 novembre 2021

Depuis quelques années, les établissements scolaires inscrivent dans leurs projets d'établissement la protection de l'environnement et l'éco-citoyenneté comme des impératifs éducatifs.

Le collège Eustache DESCHAMPS s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Les actions de sensibilisation se diversifient et animent la vie de l'établissement que ce soit dans le cadre des enseignements ou dans le cadre de la vie scolaire des élèves.

Dernièrement, un projet qui avait été imaginé, il y a près de trois ans, par des élèves de 5ème accompagnés par leur professeure d'arts-plastiques a pu voir le jour. Ce jeudi 25 novembre 2021, journée idéalement ensoleillée, les éco-délégués ont participé à la plantation d'arbres dans la cour de récréation.

Ces douze arbres ont été financés par le Département de la Marne dans le cadre d'un plan global d'arborisation du département. La commune de Blancs-Coteaux a mis à disposition des équipes du collège le personnel des services techniques sous la direction de Monsieur DOS SANTOS.

Ceux-ci ont préparé les terrains et aidé les élèves lors de la plantation. Par ailleurs, Monsieur PERROT, Maire de Blancs-Coteaux, est venu prêter main forte aux élèves. Madame MARCHETTI, principale du collège accompagnée des membres de l'équipe pédagogique encadraient également ce moment « nature ». Monsieur DESAUTELS, conseiller départemental, avait participé au choix des essences d'arbres. Nous trouvons ainsi plusieurs essences tant fructifères, arbustives que décoratives : pommiers, Cercis Siliquastrum, Forsythia, Fagus, Ginko Biloba, Mons Alba Frutless.

La végétalisation des espaces occupés par les élèves vise à les sensibiliser sur la protection de la nature et la biodiversité ainsi qu'à modéliser des espaces conviviaux accueillants propices au vivre-ensemble. Ces actions placent le bien-être des élèves au centre de l'action éducative.

La direction du collège et tous les personnels ainsi que les élèves remercient tous les partenaires qui ont contribué à la réalisation de ce projet citoyen. ■



Quelques photos de la visio avec la ville de BAMMENTAL (Allemagne) pour organiser la rencontre prévue fin mai dans le cadre du jumelage. ■



COMMEMORATION

Le 11 novembre dans la commune de Blancs-Coteaux

Les cérémonies du 11 novembre dans la commune de Blancs Coteaux ont une nouvelle fois été marquées par la situation sanitaire mais les cérémonies commémoratives dans le format habituel ont pu être tenues (public, porte-drapeaux et représentants d'associations, présence de troupes).

Aussi, les différentes cérémonies ont eu lieu en présence uniquement des Maires délégués et des élus.

En plus d'être le jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 et de "commémoration de la victoire et de la paix", la loi du 28 février 2012 étend l'hommage à tous les "morts pour la France" des conflits anciens ou actuels. Tous les morts pour la France qu'ils soient civils ou militaires sont désormais honorés le 11 novembre. ■

OGER

Tout comme la cérémonie du 8 mai dernier, celle du 11 novembre 2021, destinée à commémorer la signature de l'Armistice de 1918, a été chamboulée par la pandémie.

A 11 heures, l'heure à laquelle les combats ont été suspendus en 1918, tous



ont rendu hommage à l'engagement des soldats morts pour la France **au Monument aux Morts.**

Outre le Monument aux Morts, des gerbes de fleurs ont été déposées sur **la stèle érigée au cimetière.** ■

VOIPREUX



Tout comme dans les autres communes, les commémorations du 11 novembre à Voivreux et à Gionges se sont déroulées dans le respect des dispositions prévues.

Ainsi un hommage a pu être rendu aux combattants de la première guerre mondiale. ■

GIONGES



VERTUS

La cérémonie du 11 novembre s'est également tenue à Vertus. Les dépôts de gerbes ont été assurés par le Maire, Pascal PERROT accompagné par des adjoints, du président des anciens combattants et du chef de corps des pompiers. Dépôts de gerbes au cimetière et aux monuments aux morts boulevard Paul Goerg. ■





Un Téléthon encore particulier, cette année, mais la mobilisation de chacun était là :

Tous les établissements accueillant des jeunes ont répondu présents :

MFR de Vertus : vente de préparations de cookies et d'objets Téléthon.

Ecole Blanche de Navarre et les Sources : bourse aux livres et 32,925kms de natation (pour les + grands de l'école primaire).

Ecole St Joseph : défi danse et vélothron (vidéo visible sur Facebook).

Collège Eustache Deschamps : vente d'objets et d'épices.

Crèche Les petits loups : tombola.

UN GRAND MERCI à tous les bénévoles, les commerces, les associations et les établissements, qui ont œuvré pour la mise en place et la réussite de notre Téléthon.



De nombreux commerces ont également fait des dons (produits et/ou bons d'achat) qui ont permis de réaliser la vente des colis :

27 paniers - Optique Aveline - Groupama - Aviva - Axa - CRCA - Intermède - Salon

Ofé Création - Karin'esthétique - Café des arts - Les gourmandises d'Etienne - Loppin et Jean - La boutique de la gare - Carrefour Market - Leclerc express - Les Vertus d'Aline - Claudine Fleurs - La boutique du jardin du château - Aux plaisirs gourmands - Boulangerie Walisko - De la tarte au pain - Saveur des prés - Brasserie Buissonnière.

Les associations suivantes ont animé une journée ou fait un don :

Confrérie St Vincent - AL Randonnée - Club Canin - Canap' - Moto Club d'Epernay - Vertus Country Friends - FCCB - AL Hand Ball - La Compagnie des Archers Vertusiens - Comité des fêtes de Voivreux.



Téléthon d'Oger :

Tartiflette, Loto et vente de chocolats.

L'investissement et la générosité de chacun d'entre vous ont permis, à ce jour, de dépasser les 10000€ et ce n'est pas terminé : les ventes continuent au service des sports (jusqu'à épuisement des stocks).



Les pompiers ont organisé une soirée Tartiflette au profit du téléthon : la préparation culinaire s'est passée dans la bonne humeur mais quelques-uns ont attrapé des ampoules aux mains à force d'éplucher les pommes de terre. La manifestation a rassemblé plus d'une centaine de personnes. Tout le monde était ravi de se retrouver pour partager ce bon moment.

Ce fut également l'occasion pour le chef des sapeurs-pompiers de parler du parcours de nos 3 jeunes sapeurs-pompiers : Léo DESCOTES, Margaux GONZALES et Justine VAUBAN. ■



SAPEURS-POMPIERS

Journée de manœuvre



Lors de cette manœuvre, les pompiers d'Oger ont vérifié le bon fonctionnement des poteaux à incendie, ont testé les pompes « vide-caves » et ont contrôlé tout le contenu des sacs de secours. Les membres de l'amicale se sont joints ensuite aux pompiers autour du verre de l'amitié : casse-croûte offert par le trésorier de l'amicale. ■



PATRIMOINE VERTUSIEN



Que l'on se rassure, le COVID n'a pas réussi à éteindre l'enthousiasme d'une poignée de RAGRAIGNEUX soucieux de sauvegarder le patrimoine écrit ou photographique de VERTUS et ses environs !

Ces deux dernières années ont permis – sous le masque – de venir à bout de la présentation de deux collections remarquables : des centaines de cartes postales anciennes et de nombreux albums de photographies concernant Vertus, son passé et ses habitants. Ces documents n'attendent que votre visite.

Notez encore le reclassement des articles de journaux qui a été entièrement repensé et catalogué par l'un de nos amis et aussi la numérisation de clichés sur plaques de verre, soit environ 1500 portraits de vertusiens, 250 groupes de mariage et 900 vues remarquables ; ceci n'est qu'une partie des 10 à 14000 plaques conservées mais représente déjà des centaines d'heures d'un travail passionnant.

La richesse du fonds documentaire constitué en plus de 30 ans et conservé à l'Hôtel de Ville de Vertus, Salle René Ramez, est considérable. Venez le découvrir, aidez-nous à dater et situer les événements, à identifier les visages du temps passé ; apportez vos propres documents, nous vous aiderons si besoin. ■

Le Préfet de la Marne

à

Destinataires in fine

OBJET : autorisation de pénétrer dans les propriétés privées – Travaux de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

PJ : arrêté préfectoral du 29 novembre 2021 et son annexe



J'ai l'honneur de vous faire parvenir, sous ce pli, copie de l'arrêté préfectoral en date du 29 novembre 2021 autorisant les agents de l'IGN chargés des opérations de géodésie, de nivellement, de gravimétrie, de stéréopréparation, de levée des données, de révision des cartes, de l'installation de repères et bornes et de l'inventaire forestier national, les opérateurs privés opérant pour le compte de l'IGN ainsi que le personnel qui les aide dans ces travaux à circuler librement sur le territoire de l'ensemble des communes du département de la Marne et à pénétrer dans les propriétés publiques ou privées, closes ou non closes, à l'exception des maisons d'habitation.

Pour le préfet et par délégation,
Le directeur,

Nicolas KIEFFER



Secteur de VERTUS
Banque Alimentaire
de la Marne



Collecte 2021

- 3 688 kg récoltés, soit 12 palettes
- 16 % de plus que l'an dernier
- 660 € en chèques bancaires
- 48 bénévoles mobilisés
- De nombreux donateurs particuliers
- La commune de Vouzy qui a fourni 1 400 kg de légumes locaux
- Un entrepôt de stockage mis à disposition
- Une collecte encore en cours au collège Eustache Deschamps.

Un grand
MERCI
à tous !

Christiane MAHAUT
André PICARD

UNE MISSION D'ENVERGURE

Au pays de la gastronomie, 10% de la population est concernée par la précarité alimentaire.

Les Banques Alimentaires, 1er acteur de l'aide alimentaire en France, accompagnent 2,1 Millions de personnes sur tout le territoire. Près de la moitié a moins de 25 ans.

CRÉATEURS DE LIEN SOCIAL

L'aide alimentaire est un levier d'inclusion sociale. Nos bénévoles qualifiés permettent à 40 000 personnes d'assister à nos ateliers cuisine, moments d'échanges, d'écoute et de partage.

Sylvain, participant aux ateliers cuisine :

« Pendant 4 heures j'ai eu l'impression 'd'être normal' de me vider la tête, c'est ma respiration ».

VOTRE DON NOUS PERMET D'AGIR

Face à la hausse de près de 12% des personnes ayant recours à l'aide alimentaire, nos efforts collectifs sont indispensables.

Nous œuvrons au quotidien pour apporter aux foyers accompagnés des aliments variés et de qualité.

Chaque jour, 7 000 bénévoles mobilisés se rendent dans les magasins partout en France pour collecter des produits alimentaires.

Votre don renforce notre réseau. Il fait vivre la solidarité à grande échelle.



EQUIVALENCES :

- 12€ équivaut à deux kits hygiène.
- 76€ équivaut à 15 jours de panier alimentaire pour un étudiant.
- 180€ équivaut à deux semaines d'alimentation bébé.
- 1 000€ équivaut à des repas pour une famille de 4 personnes pendant 2 mois.

* Si vous êtes assujéti à l'impôt sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction fiscale de 75% du montant de votre don dans la limite de 1000€.

ENSEMBLE, AGISSONS.

L'engagement de milliers de femmes et d'hommes est essentiel pour mener à bien la mission des Banques Alimentaires.

Merci pour votre don.

FOCUS ENTREPRISES Gionges





Nouveau salon d'esthétique à Gionges, Blancs-Coteaux, depuis septembre 2021

Lucie a le plaisir de vous proposer pour

Madame la POULE : épilation, beauté du regard et maquillage

Monsieur le COQ : épilation

Mais aussi pour tous : soin des pieds et des mains, soin du corps, massage et soin du visage.

L'institut est ouvert à tous
Chèque cadeau disponible

Offre spéciale

Du 2 janvier au 31 mars

Pour un Soin du visage (nettoyage de la peau) acheté
Lucie vous offre une crème douce pour le corps Aloe vera de 15ml

Sur présentation de ce coupon

24 rue de la Crolière, GIONGES, 51130 Blancs Coteaux
Dans le cœur de l'Auberge Saint-Fergeux
N° tél : 07 60 45 14 46

Également sur Messenger : [Le poule Coquette Lucie Nolte](#)

Chez Béatrice et Cyril  Foie Gras

AUBERGE DE SAINT-FERGEUX
Nelly VATEL
à GIONGES

OUVERT | Vendredi midi - Samedi midi et soir
Dimanche midi

LA BOUTIQUE DE BÉA
Produits Fermiers - Canard gras & Volailles

OUVERT
TOUS LES JOURS
8h00 - 17h00

03.26.57.90.60 www.auberge-saint-fergeux.fr

Producteurs de foie gras depuis presque 30 ans, nous sommes la 2^{ème} et 3^{ème} génération d'éleveur et transformateur de canard gras. Nous sommes également restaurateurs et nous avons un hôtel de campagne pour visiter la région et se reposer.

En cette période de fête, n'oubliez pas les coffrets cadeaux. Vous pouvez offrir un panier garni avec des produits artisanaux de la boutique de Bea ou encore un repas au restaurant à l'Auberge Saint Fergeux

Le temps de la course aux cadeaux est lancé,
Ne courez plus et venez à

L'Auberge de Saint Fergeux - Nelly Vatel
24 rue de la Crolière - Gionges 51130 Blancs Coteaux
Téléphone : 03 26 57 90 60
Mail : auberge-saint-fergeux@wanadoo.fr

Offre spéciale sur présentation de ce coupon
(Du 17/01/2022 au 31/03/2022) :

Dès 60 € d'achat à la boutique
Une terrine de canard raisin ratafia 180 gr offert
(Valable 1 fois par foyer et par coupon)

Gionges, manifestations et date à retenir



5 avril 2021 Pâques

Cette année, il ne nous a pas été possible d'organiser notre habituelle chasse aux œufs. Néanmoins, les cloches ayant tout de même distribué les chocolats, les membres du Comité ont préparé des sacs individuels pour que chaque enfant puisse se régaler.



4 juillet 2021 : 9^{ème} brocante

En cette journée très ensoleillée, bon nombre d'exposants ont participé à notre 9^{ème} brocante. Les membres du Comité des Fêtes leur avaient préparé de quoi se restaurer et se désaltérer sous le préau, tout au long de la journée.



Manifestations à venir :

- 08/10/2022 : SOIRÉE BOWLING**
- 26/10/2022 : CARNAVAL, SOIRÉE TARTIFLETTE**
- 18/04/2022 : PÂQUES**
- 01/05/2022 : JOURNÉE PÊCHE**
- 19/06/2022 : REPAS COMMUNAL**
- 03/07/2022 : 9^{ÈME} BROCANTE**
- 14/07/2022 : RETRAITE AUX FLAMBEAUX, FEU D'ARTIFICE**

Comité des fêtes, Mot du président

Le contexte sanitaire nous ayant contraint d'annuler bon nombre de nos manifestations, le Comité des Fêtes a souhaité en maintenir et adapter certaines afin de faire plaisir aux plus jeunes d'entre nous.

Merci une nouvelle fois aux membres du Comité, ainsi qu'aux personnes ayant participé à ces événements.

Nous espérons que l'avenir nous apporte de meilleures conditions afin de pouvoir maintenir l'organisation des prochaines manifestations.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous. ■

Loïc LEPAGE

SOCIÉTÉ

Belote du Club des loisirs à Oger

Le club des loisirs a repris ses activités et notamment le traditionnel concours de belote qui a eu lieu le samedi 13 novembre 2021 à la salle des fêtes.

47 équipes se sont « disputées » la première place ».

Une bonne ambiance pour ce premier concours depuis 2 ans.

Les gaufres et croques monsieur avec Yannick et Ghislaine à la cuisson ont permis aux joueurs de se restaurer entre les parties.

Cette journée a ravi le président Jean-Michel LEFEVRE qui n'a pas manqué de remercier les bénévoles du club pour leur investissement.

Merci également à tous ces joueurs qui ont contribué à cette réussite.

Pour tous renseignements 06.31.03.39.37 ■



Arrivée de la fibre à Blancs-Coteaux



La fibre est arrivée chez vous !

Vous allez désormais pouvoir bénéficier de débits Internet inégalés.

Malheureusement la crise sanitaire ne permet pas d'organiser immédiatement une réunion publique de présentation des modalités d'accès à la fibre.

Dans cette attente, rendez-vous notre site internet www.losange-fibre.fr ou flashez le QR-code et laissez-vous guider



- testez votre éligibilité <https://www.losange-fibre.fr/eligibilite/>
- téléchargez la plaquette dédiée aux particuliers https://www.losange-fibre.fr/file/2021/02/Maquette-Losange_v2B-nouveau-bloc-marque-MAI-08022021-pdf

Un conseil : avant votre raccordement, si vous le pouvez, vérifiez comment le fil téléphonique arrive dans votre logement (entre la rue et l'intérieur) car la fibre sera posée en parallèle.

A ce jour, le réseau Losange accueille 13 fournisseurs d'accès internet dédiés au grand public (et 44 dédiés aux professionnels). Les dates de commercialisation de leurs offres et les conditions d'abonnement sont fixées par chaque opérateur, indépendamment de Losange. **Aucun opérateur n'a de monopole et le raccordement de votre logement/entreprise est gratuit (hors travaux spécifiques en domaine privé).** La gratuité de ce raccordement vous est assurée par toute la durée du contrat conclu entre Losange et la Région Grand Est.

Le technicien chargé de votre raccordement doit respecter les recommandations des autorités sanitaires et appliquer les mesures barrières pour se protéger et vous protéger. Si le technicien devait rencontrer des difficultés dans les opérations de raccordement, il lui appartiendra d'en rendre compte à votre opérateur qui contactera éventuellement Losange pour une éventuelle intervention technique.

Suivez les modalités de raccordement à la fibre en vidéo animée sur Losange TV avec le lien <https://bit.ly/vidéoaniméeLosange> (ou avec le QR-code)



Pour toute question, n'hésitez pas www.losange-fibre.fr/contact

Retrouvez toutes nos informations sur notre site internet www.losange-fibre.fr

Grâce à la fibre optique, l'accès au Très Haut Débit devient une réalité.

Avec le soutien de



ETAT CIVIL

COMMUNE DE GIONGES



Décès :



Mariage :



Naissance :

- 1 - **Lola KWASNIK** née le 09 Octobre 2021 à BEZANNES (Marne)

ETAT CIVIL

COMMUNE DE VERTUS



Décès :

- 1 - **Robert LEGRAND** décédé le 05 Janvier 2021, Commune déléguée de VERTUS (Marne)
- 2 - **Mireille Eliane REMY veuve ANDRIEUX** décédée le 12 Janvier 2021 à EPERNAY (Marne)
- 3 - **Reine Paule Léone POIRET épouse FOISSY** décédée le 13 Janvier 2021 à EPERNAY (Marne)
- 4 - **Marie-Louise JACQUINET veuve CHAMPION** décédée le 22 Janvier 2021, Commune déléguée de VERTUS (Marne)
- 5 - **Maria, Fernanda PEREIRA épouse DA MOTA Norberto** décédée le 26 Janvier 2021, Commune déléguée de VERTUS
- 6 - **Claude Michel PELLERIN** décédé le 02 Février 2021, Commune déléguée de VERTUS (Marne)
- 7 - **Roger Paul Lucien BOURGOIN** décédé le 04 Février 2021, Commune déléguée de VERTUS (Marne)
- 8 - **Ginette Paulette POTHIER** décédée le 11 Février 2021 à EPERNAY (Marne)
- 9 - **Bernadette Rose AGRAPART veuve JACQUINET** décédée le 18 Février 2021 à EPERNAY (Marne)
- 10 - **Denise Henriette MARCHAND veuve BAUCHET** décédée le 20 Février 2021, Commune déléguée de VERTUS (Marne)
- 11 - **Denise Marcelle VIGNERON** décédée le 23 Février 2021, Communé déléguée de VERTUS (Marne)
- 12 - **Bruno Jean Maurice GRANDJEAN** décédé le 25 Février 2021, commune déléguée de Vertus (Marne)
- 13 - **Jeanne LOUIS veuve DUPLANT** décédée le 01 Mars 2021, commune déléguée de Vertus (Marne)
- 14 - **Liliane Andrée Léone GOBERT veuve VILMIN** décédée le 24 Février 2021 à Épernay (Marne)
- 15 - **Broniszaw LESNIAK** décède le 02 Mars 2021, commune déléguée de Vertus (Marne)
- 16 - **Kazmiera WAITASREK veuve SORET** décédée le 02 Mars 2021, commune déléguée de Vertus (Marne)
- 17 - **Joël Georges CALLOT** décédé le 20 Février 2021 à BEZANNES (Marne)
- 18 - **Marcelle Marguerite PLOIX veuve GROSJEAN** décédée le 16 Mars 2021, commune déléguée de Vertus (Marne)
- 19 - **Pierre Louis LESSART** décédé le 16 Mars 2021, commune déléguée de Vertus (Marne)
- 20 - **Antonio Daniel MOURIZ** décédé le 17 Mars 2021, commune déléguée de Vertus (Marne)
- 21 - **Ouardia FLICI** décédée le 02 Avril 2021, commune déléguée de Vertus (Marne),
- 22 - **Pol, Claude BOURGEOISAT** décédé le 19 Avril 2021, commune déléguée de Vertus (Marne)
- 23 - **Jeanne Marie SYLVAIN veuve POTACSEK** décédée le 30 Avril 2021, commune déléguée de Vertus (Marne)
- 24 - **Rolande Henriette PETIT veuve MAUREAU**, décédée le 08 Mai 2021, commune déléguée de Vertus (Marne)
- 25 - **Bernadette, Olivia, Ghislaine FAVETTE**, décédée le 13 Mai 2021 à ÉPERNAY (Marne)
- 26 - **Jean, Pierre LIGNEUL** décédé le 23 Mai 2021 à ÉPERNAY (Marne)
- 27 - **Jacqueline, Madeleine FRANÇAIS veuve SOHIER** décédée le 31 Mai 2021, commune déléguée de Vertus (Marne)
- 28 - **Renée-Marie LEFÈBVRE** décédée le 31 Mai 2021 à ÉPERNAY (Marne)
- 29 - **Denise, Raymonde BRIEY veuve CUISINE** décédée le 03 Juin 2021, commune déléguée de Vertus (Marne)
- 30 - **René, Joseph, Julien CERNEL** décédé le 10 Juin 2021, commune déléguée de Vertus (Marne)
- 31 - **Muguette, Marcelle DETRES veuve GUILLEMOT** décédée le 04 Juin 2021 à ÉPERNAY
- 32 - **Gisèle, Andrée DELMOTTE veuve BOULET** décédée le 01 Juillet 2021 à ÉPERNAY
- 33 - **Nelly, Thérèse BELLIERE veuve DURAND** décédée le 18 Juillet 2021, commune déléguée de Vertus (Marne)
- 34 - **Monique, Antoinette GILOT veuve CASTEL** décédée le 13 Juillet 2021 à ÉPERNAY (Marne)
- 35 - **Hélène Thérèse Aimée BRUNET veuve GODBILLOT** décédée le 16 Août 2021, commune déléguée de Vertus (Marne)
- 36 - **Eliane Rosa Georgette LEGRAND veuve CHAMPY** décédée le 20 Août 2021, commune déléguée de Vertus (Marne)
- 37 - **Johnny Serge Marcel GRANDIN** décédé le 30 Août 2021, commune déléguée de Vertus (Marne)
- 38 - **Marcelle Hélène SEEL épouse GOFFIN** décédée le 04 Septembre 2021, commune déléguée de Vertus (Marne)
- 39 - **Sylvia Marcelle PINTHEVILLE épouse CHAMPY** décédée le 15 Septembre 2021, commune déléguée de Vertus (Marne)
- 40 - **Michel Marcel René LOTTON** décédé le 21 Septembre 2021 à Épernay (Marne)
- 41 - **Anne-Marie Eugénie FORÊT veuve DUPERRET** décédée le 26 Septembre 2021, commune déléguée de Vertus (Marne)
- 42 - **Paulette Denise LALLIAS veuve GOUTAUDIER** décédée le 29 Septembre 2021 à Épernay (Marne)
- 43 - **Yvette Berthe Mathilde VIARD épouse DOQUET** décédée le 29 Septembre 2021 à Épernay (Marne)
- 44 - **Joseph Antoine Edouard CHANTEGRIL** décédé le 1er Octobre 2021, commune déléguée de Vertus (Marne)
- 45 - **Denise Jacqueline WASSONG veuve LEVANT** décédée le 3 Octobre 2021 à ÉPERNAY (Marne)
- 46 - **Jean Bernard Yvan BRODIEZ** décédé le 8 Octobre 2021, commune déléguée de Vertus (Marne)
- 47 - **Georges Alfred DOQUET** décédé le 12 Octobre 2021, commune déléguée de Vertus (Marne)

- 48 - **Angéline Pierine PERFETTI épouse GRANJON** décédée le 16 Octobre 2021 à Épernay (Marne)
- 49 - **Marceline Lucie LALLEVÉE veuve DELAIRE** décédée le 19 Octobre 2021 à Épernay (Marne)
- 50 - **Marie-Josèphe Thérèse Jeanne Suzanne LECLERC épouse DÉCARREAUX** décédée le 25 Octobre 2021 à Épernay
- 51 - **Antoinette Henriette NICAISE veuve SIMONIN** décédée le 27 Octobre 2021 à Châlons-en-Champagne (Marne)
- 52 - **Françoise Alice DENEVERS** décédée le 12 Novembre 2021 à Epernay
- 53 - **Christian POIRET** décédé le 20 Novembre 2021 à Epernay
- 54 - **Gilbert Charles Marie DECES** décédé le 12 Décembre 2021, commune déléguée de Vertus (Marne)
- 55 - **Nadine Gabrielle Léontine FIRON épouse BRODA** décédée le 20 Décembre 2021, commune déléguée de Vertus (Marne)
- 56 - **Geneviève QUIN veuve GIROST** décédée le 26 Décembre 2021, commune déléguée de Vertus (Marne)
- 57 - **Jeanne Suzanne Marguerite LEROY veuve QUAIN** décédée le 27 Décembre 2021, commune déléguée de Vertus (Marne)

 **Mariage :**

- 1 - *Ne souhaite pas apparaître sur le trait d'Union*
- 2 - **LARMANDIER Jules Philippe Claude et MARTINEZ Marie Judith Marguerite** mariés le 15 Mai 2021
- 3 - **GALLEY Nicolas René Maurice et ROMERO BARBARAN Evelyn Melissa** mariés le 15 Mai 2021
- 4 - **SÉVOZ Julien, Jean-Marie, Lucien et GALLINA Mélanie, Evelyne, Monique** mariés le 03 Juillet 2021
- 5 - **JOBART Franck, Maurice, Harold et CADET Nathalie, Marie** mariés le 06 Novembre 2021

 **Naissance :**

- 1 - **Mathilde Rose Victoire DUVAL** née le 10 Février 2021 à REIMS (Marne)
- 2 - **Alyx Brigitte Marie-Jose LEHERLE** née le 06 Mars 2021 à BEZANNES (Marne)
- 3 - **Romy Patricia Christine CRINON BEAUCHÈNE** née le 15 Mars 2021 à CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE (Marne)
- 4 - **Swann Paulo Stéphane MARQUES,** né le 03 Avril 2021 à CHALONS EN CHAMPAGNE (Marne)
- 5 - **Lysa Beatrice Sandrina PECCAVET** née le 27 Juin 2021 à ÉPERNAY (Marne)
- 6 - **Lila Brigitte Isabelle INACIO** née le 22 Juillet 2021 à ÉPERNAY (Marne)
- 7 - **Léna DEGARDIN** née le 26 Août 2021 à ÉPERNAY (Marne)
- 8 - **Louna Sara Christel LANGUIN** née le 25 Octobre 2021 à ÉPERNAY (Marne)
- 9 - **Victoire WALISKO** née le 02 Novembre 2021 à CHALONS-EN-CHAMPAGNE (Marne)
- 10 - *Ne souhaite pas apparaître sur le trait d'Union*

ETAT CIVIL

COMMUNE DE VOIPREUX

 **Décès :**

- 1- **Vincent, Jean-Louis GRANGER** décédé le 30 Avril 2021 à ÉPERNAY (Marne)

 **Mariage :**

 **Naissance :**

- 1 - **Zéphyr Georges Hippolyte LEFRANCOIS** né le 03 Août 2021 à Épernay (Marne)
- 2 - **Sacha César Guy FERNANDES VIARD** né le 24 Octobre 2021 à Épernay (Marne)
- 3 - **Théo Lucien SAUCOURT** né le 18 Novembre 2021 à Épernay (Marne)

ETAT CIVIL

COMMUNE D'OGER

 **Décès :**

- 1 - **Laurence Solange Pierrette NOEL** décédée à EPERNAY (Marne) le 22 Février 2021
- 2 - **Thérèse Renée Emilienne DUBOIS** décédé à REIMS (Marne) le 16 Mars 2021
- 3 - **Jeanine Louise STINKESTE veuve VILLERS** décédée à EPERNAY (Marne) le 23 Mai 2021
- 4 - **Christine Elisabeth Raymonde DEPIT épouse HENRY** décédée à EPERNAY (Marne) le 25 Juin 2021
- 5 - **François Auguste Raymond VERON** décédé, Commune déléguée d'Oger (Marne), le 15 Juillet 2021
- 6 - **Isabelle Catherine POIVRET** décédée à EPERNAY (Marne), le 23 Novembre 2021

 **Mariage :**

- 1 - **Rémi Pierre GUILLER et Karine Corinne RANTSWILER** mariés le 29 Mai 2021, Commune déléguée d'Oger
- 2 - **Mikaël DERVIN et Noémie Francine CORNU** mariés le 19 Juin 2021, Commune déléguée d'Oger
- 3 - **Guillaume FREGNI et Mathilde Joséphine Noëlle CHINCHILLA** mariés le 17 Juillet 2021, Commune déléguée d'Oger

 **Naissance :**

- 1 - *Ne souhaite pas apparaître sur le trait d'Union*
- 2 - **Takumi Ryo GUILLER** né le 21 Janvier 2021 à EPERNAY
- 3 - *Ne souhaite pas apparaître sur le trait d'Union*

ASSOCIATIONS ET LOISIRS



PAINTBALL KSD CHAMPENOIS

Venez découvrir le paintball sur le terrain des KSD près de la ferme St Joseph à Oger. Possibilité d'essayer dès l'âge de 6 ans avec le gellyball, 12 ans avec le calibre 0,50 et 16 ans avec de la bille adulte.

Dates des prochaines manifestations sur le site : 20 février, 10 avril 2022 et 8 mai 2022 : dates de manches de la ligue Champagne-Ardenne dont les KSD participent pour la qualification du championnat de France 2022.

Pour tous renseignements :

Association Paintball KSD Champenois

OGER BLANCS-COTEAUX Tel : 06.42.08.55.87 Email : pouyetnico@hotmail.fr



CALENDRIERS DES CHASSES / 2021-2022

SAINTE MADELEINE

Président : René CHARAGEAT ⇨ 03.26.52.11.29
Secrétaire : Joël BARTHELEMY

Arrivée ⇨ 9h30 / Rapport ⇨ 10h00 / Début de chasse ⇨ 10h30



Ouverture ⇨ Mardi 05 octobre 2021
Mardi 19 octobre Mardi 11 janvier
Mardi 02 novembre Mardi 25 janvier
Mardi 16 novembre Mardi 08 février
Mardi 30 novembre Mardi 09 février
Mardi 14 décembre



Fermeture ⇨ Mardi 22 février 2022

LES DEVANTS

Président : Alexandre GROSJEAN ⇨ 06.75.10.70.61

Arrivée ⇨ 8h00 / Fin de chasse ⇨ 16h00



Samedi 23 octobre Samedi 08 janvier
Samedi 06 novembre Samedi 22 janvier
Samedi 13 novembre Samedi 05 février
Samedi 20 novembre Samedi 12 février
Samedi 04 décembre Samedi 26 février
Samedi 11 décembre
Lundi 27 décembre



LE BUISSON DU CHEVREUIL LA HOUPPE

Président : Kléber LEFÈVRE ⇨ 06.18.92.24.37

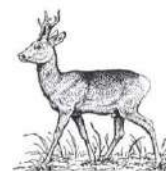
du mardi 1^{er} juin 2021 au lundi 28 février 2022

chasse à l'affût ou à l'approche ou au mirador

**l'accès à la Houppe est accessible
hors jours de chasse**



**des panneaux indiquant "chasse en cours"
seront installés aux entrées**



LA FONTAINE AUX POMMIERS OGER

Président : David GAUNEL ⇨ 06.08.09.52.34

Vice-président : Guillaume PRADALET ⇨ 06.81.27.15.08

Secrétaire-Trésorier : Marc HENRY ⇨ 06.81.32.79.78



Vendredi 15 octobre Vendredi 07 janvier
Samedi 30 octobre Dimanche 16 janvier
Vendredi 12 novembre Samedi 29 janvier
Vendredi 26 novembre Vendredi 11 février
Lundi 06 décembre Vendredi 25 février
Vendredi 17 décembre
Lundi 27 décembre



**CERTAINS JOURS POURRONT ÊTRE
AJOUTÉS OU MODIFIÉS**

Les Marais de Saint-Gond

une longue histoire

ouvre un panorama très large et grandement illustré sur cette région riche mais méconnue des Marais de Saint-Gond traversée par le cours du Petit-Morin que proposent 26 auteurs en 31 contributions. Ce livre dresse en un peu plus de 300 pages, dans une première partie, un état de la connaissance actuelle des légendes, de la géologie locale, de l'archéologie depuis les premières installations humaines jusqu'à l'Antiquité tardive et le haut Moyen-Âge. La seconde section de l'ouvrage du duché de Champagne dans cette petite région montre l'importance du département de la Marne en traitant des monuments, abbayes, châteaux et églises, conservés comme disparus. Puis vient le temps des conflits avec une évocation des campagnes de 1814 et l'arrêt de l'avancée allemande en 1914 dont le monument de Mondement constitue le majestueux rappel. Le troisième volet de l'histoire des marais se rapporte aux habitants par quelques portraits mais aussi en évoquant leur vie, leurs activités, la diversité de leurs habitats, de leurs architectures, de leurs ressources. Il est aussi fait un point sur la chute lente et régulière de la population des villages. Cet ultime chapitre s'achève par un regard sur l'environnement avec un cahier photographique sur un des oiseaux nicheurs dans les marais et une présentation de la faune et de la flore sans oublier de mentionner la nécessité de la protection de cette zone humide fort menacée puisque tel est l'objectif de l'ouvrage.

Une carte touristique accompagne l'ouvrage.

25 €

Un livre à réserver dès maintenant

plus de 300 pages
26 auteurs
31 articles
215 photos et illustrations
impression couleurs



BON DE SOUSCRIPTION

NOM - Prénom _____

Adresse Complète _____

Tél. _____ Mail _____ @ _____

Commande _____ exemplaire(s) du livre à 25 € l'unité Don _____ € (reçu fiscal à partir de 20 €)

Je récupère ma commande chez : Desanlis Corinne (Vert la Gravelle)

Noiret Nathalie (Villevenard)

Pougeoise Marie-Brigitte (Vertus)

Envoi postal en Colissimo Suivi + 12 € par livre

Règlement à la commande (toute commande non accompagnée de son règlement sera refusée)

Chèque à l'ordre de Saint-Gond Archéologie et Patrimoine

Virement FR76 1020 6000 6198 7481 2166 868 (AGRIFRPP802)

A RETOURNER AVANT LE 15 FEVRIER 2022

après cette date il vous sera toujours possible de commander ce livre mais pour 35 €

saintgondap@gmail.com ou DESANLIS Corinne 10 place des Vignerons 51130 VERT LA GRAVELLE

Mairie de Blancs-Coteaux

Projet Petites Villes de Demain

Flavien ROUYER

06 76 01 02 54

flavien.rouyer@epernay-agglo.fr

À Blancs-Coteaux le 15.12.2021

Objet : Invitation pour la réunion publique relative à l'étude du commerce et l'artisanat de Blancs-Coteaux

Dans le cadre du programme « *Petites Villes de Demain* », une concertation avec les commerçants et les artisans de Blancs-Coteaux a été réalisée pour les besoins d'une étude. Nous avons donc le plaisir de vous inviter à **une réunion publique pour vous restituer les résultats de cette étude.**

Le programme « *Petites Villes de Demain* » fait partie de l'Agenda Rural de 2019 (plan de soutien à la ruralité du gouvernement). Il permet aux villes de moins de 20 000 habitants, structurant pour le territoire et ayant des fragilités, de donner les moyens de concevoir un projet. Ce projet a pour but de redynamiser les centres-bourgs et leurs territoires.

Dans ce contexte, cette réunion publique fait partie d'une **stratégie de participation citoyenne** visant à intégrer, en amont, les acteurs du territoire pour concevoir ensemble un **projet commun.**

À ce titre, cet événement est essentiel pour entreprendre une **redynamisation commerciale et artisanale équilibrée** en centre-ville de Vertus avec la périphérie de celui-ci, mais également pour la **programmation opérationnelle du projet** « Petites Villes de Demain » de Blancs-Coteaux.

Organisation :

- Une conférence des résultats de l'étude sur le commerce et l'artisanat,
- Un temps d'échange avec les habitants, les commerçants et les artisans de Blancs-Coteaux.

**À la salle Wogner
AVENUE LOUIS LENOIR
51130 VERTUS – Blancs-Coteaux
31 janvier 2022
Le matin de 9h00 à 12h00**

Les personnes présentes :

- Les commerçants / artisans de Blancs-Coteaux,
- Les habitants de Blancs-Coteaux,
- Le Conseil Municipal de Blancs-Coteaux.

Afin de préparer au mieux cette rencontre, qui se veut être un temps de réflexion et d'échange entre les participants au service du projet, vous pouvez me transmettre **vos questions ou vos préoccupations, en amont, par mail ou par téléphone.**

Vous remerciant, d'ores et déjà de votre présence, recevez, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.



Pascal PERROT
Maire de Blancs-Coteaux
Président du comité de pilotage



CALENDRIER 2022*

*Sous réserve d'annulation due à la crise sanitaire

10 janvier	Vœux 2022 annulés	18 heures	
29/30 janvier	Championnat Départemental Marne		Hall des sports
30 janvier	Loto APPEL annulé	Après-midi	Salle Wogner
8/9 janvier	Ecole de Foot		Hall des sports
15/16 janvier	Foot en salle		Hall des sports
22 janvier	Saint Vincent, messe/repas confrérie annulé		Salle Wogner
12 février	Concours de belote à Oger		Salle des fêtes
20 février	Paintball à Oger		Ferme St Joseph
27 février	Congrès des anciens combattants		Salle des fêtes Oger
27 février	Vente de crêpes Vitamin'O		
5/6 mars	GDALV exposition peinture		Chapelle Saint Nicolas
26/27 mars	Concert HMC	20h/15h	Salle Wogner
Avril	Élection présidentielle		
1,2,3 avril	Rallye		
3 avril	Ouverture de la pêche à Oger		
5 avril	Don du sang	Matin	Salle Wogner
27 avril	Repas des aînés		Salle des fêtes
7/8 mai	Tir à l'arc		Carrière
	Circuit des 5 nations		
8 mai	Paintball à Oger		Ferme St Joseph
10 mai	Scola Rando (écoles)		
15 mai	Randonnée annuelle Laïque		
15 mai	Moto Club Enduro		Carrière
21 mai	Amis de l'orgue		
	Concert à l'église BLV		
25 juin	Concours de pétanque pompiers à Oger		
27/28/29 mai	Jumelage		
Juin	Élections		
18 juin	Kermesse école St Joseph		
25 juin	Kermesse APE école Blanche de Navarre		
26 juin	Repas champêtre Voipreux		
28 juin	Don du sang		Salle Wogner
9 juillet	Feu d'artifice à Oger		
30 juillet	Concours de pétanque ensemble à Oger		



Parution semestrielle de votre Trait d'Union à compter de 2022, prochaine parution courant juillet 2022 (articles à faire parvenir le 15/06/2022 au plus tard).

Trait d'Union

TU

Blancs- Coteaux

